



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation du Liban

Question écrite n° 32812

Texte de la question

M. Jean-Marie Sermier attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation géopolitique du Liban. Le 4 août 2020, la capitale du Liban a été victime d'une succession de deux explosions. La plus puissante, provoquée par 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium stockées dans la zone portuaire, a engendré des dégâts humains et matériels considérables. Selon des spécialistes de l'université de Sheffield au Royaume-Uni, cette explosion équivaldrait au dixième de la puissance délivrée par la bombe atomique ayant détruit Hiroshima en 1945. Cette catastrophe compte sans doute parmi les plus grosses explosions non nucléaires de l'histoire. D'autre part, au lendemain de ce tragique évènement ayant fait 192 morts et plus de 6 500 blessés, de nombreuses manifestations ont eu lieu afin d'appeler le gouvernement libanais à réformer structurellement le fonctionnement démocratique du Liban. Compte tenu des liens qui unissent la France et le Liban, le Président de la République s'est rendu, par deux fois, à Beyrouth pour apporter au peuple libanais le soutien fraternel et matériel de la France. Dans ce contexte, il lui demande un point de situation sur les actions engagées par le Gouvernement à l'issue de cette catastrophe.

Texte de la réponse

Depuis le mois d'octobre 2019, de nombreux Libanais demandent des changements d'ampleur sur le plan économique et social, comme sur le plan politique. Leurs aspirations sont profondes, légitimes, claires et partagées par la communauté internationale. Elles doivent être entendues, car la situation du pays l'exige face à la crise financière, économique, politique et sanitaire qui frappe le Liban. A la suite de la double explosion au port de Beyrouth le 4 août dernier, la France a très rapidement réagi et mis en place un pont aérien et maritime afin de fournir une aide massive au peuple libanais, en envoyant notamment sur place plus de 1 000 tonnes d'aide en nature, ainsi que des équipes médicales et de sauvetage pour assister les secours libanais dans la recherche des victimes. Plus de 700 militaires français ont été mobilisés afin de porter assistance à la population et de désencombrer le port de Beyrouth. Une conférence internationale d'appui et de soutien à Beyrouth et au peuple libanais a également été organisée dès le 9 août, à l'initiative du Président de la République et conjointement avec les Nations unies, pour mobiliser l'aide de la communauté internationale dans les plus brefs délais. Une nouvelle conférence de suivi et de mobilisation de l'aide internationale pour le Liban sera prochainement organisée par la France, avec les Nations unies, afin de soutenir la phase de relèvement précoce qui doit suivre cette première réponse d'urgence, en particulier dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du logement. Au-delà de l'explosion du 4 août, la priorité demeure d'apporter une réponse à la crise économique qui continue de s'aggraver et menace le pays d'effondrement. C'est pourquoi, lors de sa visite au Liban le 1er septembre dernier, le Président de la République s'est engagé pour que l'ensemble des forces politiques libanaises s'accordent sur l'adoption d'un agenda de réforme et sur la formation rapide d'un gouvernement de mission pour le mettre en œuvre. Face à l'ampleur de la crise qui frappe le Liban, il revient désormais aux forces politiques libanaises de prendre leurs responsabilités et de mettre en œuvre sans attendre cette feuille de route. Les priorités sont nombreuses, à commencer par la reconstruction de Beyrouth, la gestion de la crise sanitaire de la Covid-19 ainsi que la mise en œuvre des réformes dans les secteurs prioritaires de

l'électricité, de la justice, de la gouvernance financière et de la lutte anti-corruption. Il revient par ailleurs aux autorités libanaises d'entrer sans attendre dans des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI). Le Président de la République a rappelé, lors de son allocution le 27 septembre dernier, que ces réformes sont la condition indispensable pour que le Liban puisse bénéficier de l'aide internationale dont il a besoin pour sa reconstruction et son avenir. Il revient à présent aux responsables libanais de s'engager de manière effective au service de l'intérêt général de tous les Libanais. La France, pour sa part, se tient prête à accompagner le Liban dans la mise en œuvre des réformes nécessaires et continuera d'aider le peuple libanais comme elle l'a toujours fait.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Sermier](#)

Circonscription : Jura (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 32812

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 octobre 2020](#), page 6780

Réponse publiée au JO le : [3 novembre 2020](#), page 7815